



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Lons-le-Saunier, le 18 octobre 2022

### **Semaine de l'Intégration des étrangers primo-arrivants Comité de pilotage départemental Intégration du mardi 18 octobre 2022**

Compte tenu du succès de la première édition de la Semaine de l'intégration en 2021, l'organisation d'une seconde édition a été plébiscitée et s'inscrit dans les priorités de la politique d'intégration des étrangers primo-arrivants du gouvernement.

**La Semaine de l'intégration 2022, qui se tient du 17 au 21 octobre**, poursuit plusieurs objectifs :

- Offrir un temps de valorisation et d'échanges autour des actions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs mobilisés sur le territoire pour l'intégration des étrangers primo-arrivants, dont les bénéficiaires de la protection internationale ;
- Renforcer la connaissance, par les étrangers, de l'offre de services disponible ;
- Changer le regard du grand public /des citoyens sur les migrants à travers la présentation de parcours d'intégration réussis et des événements territoriaux ouverts au grand public.

Cette Semaine de l'Intégration est l'occasion de mettre en avant la variété des actions et initiatives prises pour faciliter la réussite des parcours d'intégration de l'ensemble des étrangers primo-arrivants dans notre territoire.

Dans le Jura, plusieurs événements sont organisés par les acteurs locaux de l'intégration à Lons-le-Saunier, Dole et Saint-Claude, en présence du corps préfectoral.

Dans le cadre du lancement de cette semaine, Serge CASTEL, Préfet du département, préside le Comité de pilotage départemental Intégration qui se réunit ce mardi 18 octobre. Ce Comité de pilotage vise à officialiser la création du consortium CIR-J (Comité d'intégration des réfugiés du Jura) et ainsi, valoriser un projet structurant dans notre département en matière d'intégration des réfugiés.

**Le consortium CIR-J** regroupe les **4 opérateurs** du département gestionnaires de centres d'hébergement pour demandeurs d'asile et/ou réfugiés : **Coop Agir, l'ASMH, le Saint-Jean et le CCAS de Lons-le-Saunier.**

**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : pref-communication@jura.gouv.fr  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX

Animée par une coordinatrice départementale, le CIR-J vise à :

- Co-construire le parcours des réfugiés avec l'ensemble des acteurs concernés ;
- Coordonner et impulser les actions concourant à l'intégration des réfugiés sur les 5 piliers-leviers d'intégration: linguistique, logement, santé, accompagnement social et emploi ;
- Assurer l'accompagnement global des bénéficiaires d'une protection internationale, tant sur le volet social/accès aux droits que sur les questions d'insertion professionnelle ;
- Renforcer la coopération et la mutualisation des moyens autour d'un projet commun.

#### **Chiffres 2021 - Dispositif national d'accueil (DNA) du Jura :**

- 565 places (CADA, HUDA, CPH) répartis sur 9 communes
- 721 demandeurs d'asile ont été hébergés dans le département
- 203 demandeurs d'asile ont obtenu une protection internationale

**Depuis mars 2022, le CIR-J contribue activement à l'accompagnement et à l'insertion des ménages déplacés d'Ukraine dans notre département.**

#### **Point d'étape sur l'accueil des ménages déplacés d'Ukraine dans le Jura**

Depuis mars dernier, les services de l'État, les collectivités, les associations et les acteurs locaux travaillent collectivement afin d'accueillir dans les meilleures conditions les personnes en provenance d'Ukraine.

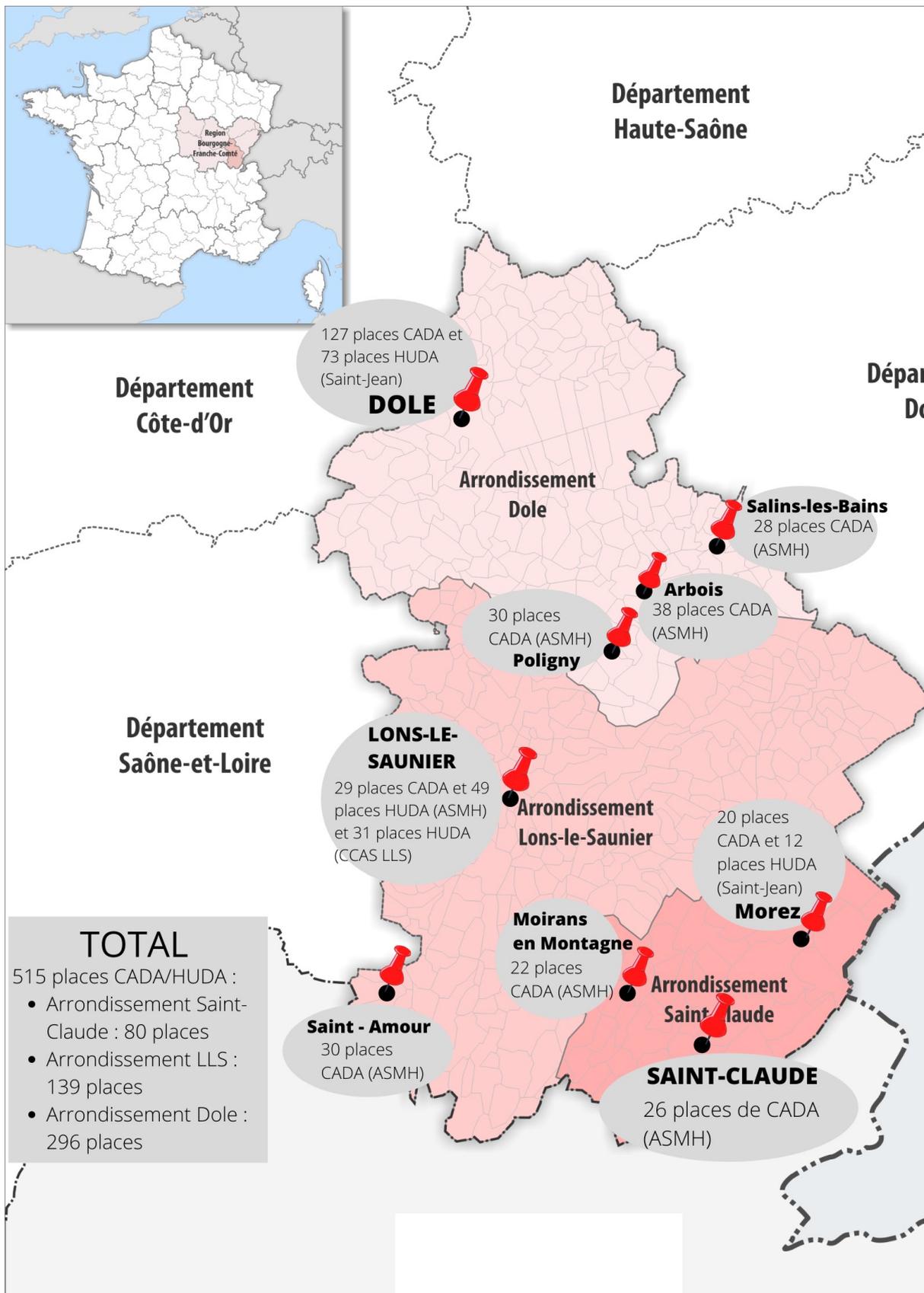
A ce jour, environ 382 personnes sont présentes et prises en charge et 65 enfants ukrainiens sont scolarisés dans des établissements du Jura. 145 personnes ont suivi des cours de formation linguistique et 54 personnes sont inscrites à Pôle emploi.

Les ménages ukrainiens sont majoritairement accueillis chez l'habitant ou dans des logements mis à disposition par des collectivités ou des particuliers. Grâce à la solidarité des collectivités et des acteurs de la société civile, un accueil de qualité peut être proposé dans le Jura.

**Les arrivées d'ukrainiens se poursuivent dans notre département. Le recensement des offres d'hébergement reste donc d'actualité.**

- **Recensement des offres d'hébergement des collectivités, associations et entreprises :**  
Un formulaire numérique a été mis en ligne à l'adresse suivante :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergement-personne-morale-ukraine>  
Les personnes morales intéressées doivent remplir ce formulaire pour s'identifier et détailler les caractéristiques des hébergements proposés. La préfecture centralise ces informations et effectue en lien avec les collectivités la répartition des ressortissants ukrainiens.
- **Recensement des offres d'hébergement des particuliers :**  
Les particuliers qui souhaitent accueillir des ressortissants ukrainiens sont invités à se signaler sur le site :  
<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recensement-logement-particuliers-ukra>

## **Direction des services du cabinet**



**Direction  
des services  
du cabinet**

Tél. : 03.84.86.84.42  
Mél. : [pref-communication@jura.gouv.fr](mailto:pref-communication@jura.gouv.fr)  
Bureau de la communication interministérielle  
et de la représentation de l'État

Préfecture du Jura  
8 rue de la préfecture  
CS 60648  
39030 Lons-le-Saunier CEDEX